ACR 2019 Prévention des inaptitudes : Sensibilisation et Repérage des bonnes pratiques

Fiche technique

Secteurs
Sanitaire et Médico-social

Public
Tous les cadres intermédiaires et professionnels du secteur sanitaire et médico-social en intervention direct auprès des usagers et patients

Durée
2 jours

Organisme de formation
➲ FORMA 2F

Date limite d'inscription
26/11/2019

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
ROCHEFORT - Annulé
Les 5 & 6 déc. 2019
➲ **Groupe 2**
POITIERS
Les 12 & 13 déc. 2019

Interlocuteur Opco Santé

Laurence METAYER
actionscosregionalesNA.poitoucharentes@unifaf.fr

Contexte

L'Observatoire de notre Branche, lors de l' « Enquête Emploi 2012 », a caractérisé la montée en charges des situations d'inaptitude : en 5 ans, entre 2007 et 2012, le taux de licenciement pour inaptitude est passé de 4 à 6 pour 1000 emplois en CDI.
Un nombre croissant d'employeurs doivent gérer ces situations tant d'un point de vue « humain » qu'au regard des exigences réglementaires qui régissent cette situation.

Objectifs

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

➲ Mieux comprendre le phénomène TMS (troubles musculo-squelettiques) et ses enjeux
➲ Qu'est qu'une inaptitude ? : définition et quelles sont les différentes formes d'inaptitudes (physiques et psychiques)
➲ Développer son sens de l'observation du geste et des situations de travail dans une logique de prévention
➲ Analyser des situations problèmes et quelles solutions ? (actions de prévention, bonnes pratiques professionnelles…)
➲ Promouvoir une démarche de prévention et participer à la maitrise du risque dans son établissement ou service

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Jour 1

➲ Etre capable de décrire les pincipales atteintes de l'appareil locomoteur
Pourquoi les TMS ?
➲ Etre capable de comprendre les phénomènes d'apparition des Troubles musculosquelettiques
Evaluer les facteurs de risque TMS, identifier leurs déterminants. Les enjeux humains, économiques directs et indirects. Qu'est ce qu'une inaptitude ? Les conséquences.
➲ Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques dans son établissement
Situer l'importance du risque TMS dans votre établissement. Quelles sont les mesures de prévention des TMS existantes ? Quels sont les acteurs de prévention au sein d'un établissement ?
➲ Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
Présentation du modèle de l'analyse de la situation de travail « 5 carrés ».

Jour 2

➲ Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Description d'une situation de travail. Quelles solutions mettre en place ? Quelle démarche collective mener pour leur mise en oeuvre ?

➲ Etre capable de participer à la démarche de prévention dans son établissement

Une démarche de prévention globale – participative – pluridisciplinaire